

COMPTÉ RENDU  
PAR LE  
CONSEIL D'ÉTAT  
DU  
CANTON DE VAUD  
SUR  
L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1865



LAUSANNE  
IMPRIMERIE TISSOT, BRON ET RENAUD, RUE DE BOURG, 46

—  
1866

Toutefois, chaque chose ayant son revers de médaille, il est certain que ce rassemblement, utile au point de vue de l'émulation et des relations qui ont pu s'établir entre ces jeunes gens, enfants de la même patrie, n'a pas été sans inconvénient en ce qui concerne l'étude et l'application au travail. Avant et après la fête, la tâche de presque tous les maîtres a été hérissée de nombreuses difficultés. Il faut dire que cette première réunion a exigé des préparatifs qui ne seront plus nécessaires à l'avenir.

---

#### CHAPITRE IV.

### **INSTRUCTION SUPÉRIEURE**

#### § 1. *Académie.*

Le personnel enseignant dans notre Académie n'a pas subi de grandes modifications pendant le courant de l'année 1865. Cependant M. Raoux, professeur de philosophie, auquel plusieurs congés avaient déjà été accordés pour cause de santé, a donné sa démission définitive. La vacance de cette place a été publiée et un concours ouvert. En attendant la repourvue qui en résultera, l'enseignement de la philosophie a été réparti entre quelques professeurs de l'Académie.

Le nombre des étudiants de l'Académie est de 196, soit 49 étudiants réguliers et 147 externes.

Les 49 étudiants réguliers se répartissent comme suit :

six dans la Faculté de théologie; trois dans celle de droit; et trente-six dans celle des sciences et lettres.

Les examens de promotion ont été généralement satisfaisants. Sur 47 étudiants réguliers qui les ont subis, 40 ont obtenu d'emblée la promotion dans une volée supérieure, 6 n'ont pas complété leurs examens pour diverses raisons; un seul n'a pas réussi.

Sept étudiants ont obtenu le diplôme de bachelier-ès-lettres, cinq celui de bachelier-ès-sciences physiques et naturelles. Un a obtenu celui de licencié en théologie et cinq celui de licencié en droit.

Quatre élèves seulement ont pris part aux concours qui avaient été ouverts pour l'année 1865, et ont traité trois sujets du programme. L'Académie a décerné à chaque concurrent le prix ou l'accessit que méritait son travail. La somme des prix et accessits décernés s'est élevée à fr. 230.

En 1864, le nombre des concurrents avait été de dix; la somme des prix et des accessits s'élevait à fr. 545. La diminution du nombre des concurrents en 1865 doit sans doute être surtout attribuée aux préparations des nombreux élèves qui ont subi les examens pour le baccalauréat et la licence.

L'Académie se conformant à la destination de la fondation Gay, a décidé d'en appliquer le revenu, comme l'année précédente, à la formation de trois prix qu'elle a décernés aux étudiants qui s'étaient les plus distingués dans leurs examens.

Les gages Paris et Masset ont été accordés à des étudiants en théologie. Le prix de lecture a été partagé entre trois étudiants de cette Faculté.

Six étudiants appartenant à diverses Facultés jouissent de bourses de l'Etat.

La conduite des étudiants et des externes a été bonne. Pendant l'année écoulée, l'Académie n'a eu à réprimer aucun acte d'indiscipline. Le Sénat des étudiants a rempli ses devoirs avec zèle et mérite un nouveau témoignage de satisfaction.

Les cabinets de chimie, de physique et d'astronomie ont été inspectés par deux commissions nommées par la Faculté des lettres et des sciences conformément au règlement. Ces deux commissions ont constaté :

1<sup>o</sup> Qu'aucune modification n'est intervenue dans le cabinet et le laboratoire de chimie ; que les instruments et appareils ont été trouvés dans le meilleur état de conservation et que la collection des produits chimiques continue à s'enrichir, grâce aux travaux personnels du professeur chargé de l'enseignement de cette science.

2<sup>o</sup> Que le cabinet de physique a aussi été trouvé dans un excellent état d'ordre et de conservation. Cinq nouveaux instruments ou appareils ont été achetés par l'Etat pendant le courant de l'année.

3<sup>o</sup> Que le cabinet d'astronomie laisse beaucoup à désirer. La faute doit en être attribuée essentiellement au manque d'une personne qui fasse de l'astronomie une étude spéciale.

Le manège continue à être de plus en plus fréquenté, surtout par des externes étrangers au canton.

Le nombre des cours donnés dans les différentes Facultés est le même que précédemment.

Le Conseil d'Etat a dû de nouveau constater le petit nombre des étudiants en théologie pour satisfaire aux

besoins de l'Eglise. Cet état de crise menace de se prolonger encore quelques années.

De divers côtés des vœux ont été exprimés pour corriger certains défauts d'organisation plus ou moins graves dont souffre notre établissement d'instruction supérieure. Le Département a chargé le corps académique de lui faire connaître ses vœux et ses désirs à ce sujet ; il ne tardera pas à mettre la main à l'œuvre, afin de réaliser dans ce point aussi le vœu de l'art. 14 § 3 de la Constitution, par la réorganisation successive de tous nos établissements d'instruction publique.

-----

## § 2. COLLECTIONS.

### *Bibliothèque cantonale.*

Les comptes de l'année ont été soumis au Conseil d'Etat et approuvés après examen. Ils portent une dépense de fr. 8,375 76 cent. pour achats de livres, abonnements à des journaux et frais divers.

Le nombre des abonnés pour sortir des livres de la Bibliothèque a été de 64. Le nombre des lecteurs sur place s'est un peu accru en 1865, ce qu'il faut attribuer au progrès des études en général, mais aussi à la publication du second supplément du catalogue et à l'agrandissement de la salle de lecture.

Le nombre des ouvrages distribués hors de l'établis-

ment a été d'environ 5300. Il est à observer que certaines personnes jouissent, par le fait de leur position ou des travaux auxquels elles se livrent, du droit de sortir des livres de la Bibliothèque sans prendre d'abonnements.

Le nombre des ouvrages consultés sur place a été d'environ 5,600.

Le règlement pour la rentrée des livres est rigoureusement observé.

La Bibliothèque cantonale a reçu un assez grand nombre de dons entre lesquels il convient de signaler celui d'une partie de la bibliothèque et des documents manuscrits que feu M. le baron de Gingins lui a légués par son testament.

### *Musée d'histoire naturelle.*

Cette partie si intéressante de nos collections continue à être visitée les jours d'ouverture par un public nombreux, et à s'enrichir par des acquisitions provenant de sources diverses. Mais le manque de place est toujours un grand obstacle à une classification convenable.

### *Minéralogie, géologie, paléontologie.*

Cette partie de nos musées s'est enrichie d'un certain nombre d'échantillons de fossiles récoltés surtout sur les Alpes. Ces échantillons proviennent soit de dons, soit d'achats. Le conservateur continue activement ses travaux de classification.

### *Antiquités.*

Le cabinet d'antiquités s'est accru, cette année, de plusieurs belles et importantes pièces lacustres et romaines, provenant soit du canton de Vaud, soit d'ailleurs. Plusieurs de ces échantillons ont été donnés par des personnes généreuses, d'autres ont été achetés. Le conservateur de cette collection se plaint aussi de l'exiguité de la place, qui l'oblige à entasser les objets, ce qui présente de graves inconvénients pour les recherches scientifiques.

### *Monnaies et médailles.*

La collection cantonale des monnaies et médailles a subi de grandes modifications pendant le courant de cette année, tant par les échanges et achats que par les dons.

Les échanges nombreux opérés par les soins du conservateur de cette collection ont fait sortir la presque totalité des doublets et ont, par contre, doté le médailler cantonal de monnaies ou médailles dont la présence comble des lacunes importantes.

Les achats proprement dits ont été assez bornés pendant cet exercice. On a acheté, pour la somme de fr. 177. une collection de monnaies et de médailles suisses.

En échange, l'Etat a alloué une somme de fr. 337 pour l'acquisition de livres de numismatique indispensables.

Les dons ont été assez nombreux. Nommons d'abord MM. Aymon de Crousaz, archiviste, François Forel, à Morges, Jules Cuénod, à Vevey, et A. Blanchet, à Lau-

sanne, qui ont chacun donné des échantillons d'une certaine valeur. Nommons surtout le conservateur actuel, M. Morel-Fatio, qui, non content de soigner le médailler cantonal avec un zèle aussi intelligent qu'infatigable, lui a encore fait don d'un grand nombre de pièces d'une véritable valeur scientifique, qu'il a tirées de ses collections particulières. Il a, entr'autres, donné une série de monnaies royales et baronales françaises qui font de cette partie de notre collection la plus belle et la plus importante qui soit en Suisse. Il a, de plus, donné toutes les monnaies suisses faisant partie de sa collection et que le musée ne possédait pas.

M. le conservateur du médailler se plaint aussi de l'insuffisance du local et il a généreusement offert de faire arranger, à ses frais, le nouveau local qui serait consacré à ces collections, ainsi que de fournir le mobilier nécessaire. Malheureusement l'exiguïté du bâtiment est, ici comme ailleurs, l'obstacle principal.

Il nous reste à mentionner le don patriotique fait à l'Etat, par la famille de feu M. le professeur Monnard, d'une grande coupe en argent, de deux médailles en or et d'une médaille en bronze, qui avaient été offertes au savant professeur par des Suisses de Zurich, de Londres et de Rio-de-Janeiro, en commémoration de la part honorable qu'il avait prise aux événements de la Suisse, en 1839. Ces objets ont été déposés au musée, selon le vœu de la famille; ils y resteront comme un monument national destiné à rappeler le souvenir du rôle important que le canton de Vaud a joué à cette époque de l'histoire de notre patrie.



*Musée de peinture, dit Musée Arlaud.*

Pendant l'année qui vient de s'écouler, aucun don, ni aucun achat de tableaux n'est venu augmenter cette collection, qui, sauf deux tableaux à réparer, est en parfait état.

Le public continue à beaucoup visiter cette intéressante collection.

*Musée d'antiquités d'Avenches.*

Ce musée, placé sous la direction d'un conservateur actif et dévoué, s'est enrichi, cette année, de diverses pièces importantes, au nombre de vingt-cinq. Il a, de plus, acquis neuf belles médailles, dont cinq sont en argent. Plusieurs de ces acquisitions proviennent de dons.

Les dépenses pour cette collection se sont élevées, en 1865, à la somme de fr. 319.

Chaque année amène de nouvelles découvertes dans le voisinage d'Avenches, sur l'emplacement de l'ancienne Aventicum. Tantôt ce sont des restes de routes romaines, tantôt des débris de bâtiments; ici, des médailles, là, des pièces de nature diverse.

De plus, on a découvert, en 1865, sur les bords du lac de Morat et dans le voisinage de Greng, un assez grand nombre d'objets lacustres remontant à l'âge de la pierre.